

Disclaimer – Installation, compatibilité et garantie

Bimmer Parts Lux S.à r.l.-S

Installation et montage

Certaines pièces nécessitent impérativement une installation par un professionnel qualifié : moteurs, boîtes de vitesses, boîtes de transfert, différentiels, trains roulants, turbocompresseurs, et plus généralement toute pièce nécessitant des outils spécifiques ou des compétences techniques avancées (outillage de précontrainte, détecteur de fuite, banc de mesure, etc.).

Il n'est pas possible de dresser une liste exhaustive de toutes les pièces concernées. **En cas de doute sur la nécessité d'un montage professionnel pour une pièce donnée, contactez-nous avant tout achat ou toute installation** — nous vous confirmerons rapidement si l'intervention d'un professionnel est requise.

Pour toute pièce dont l'installation professionnelle est obligatoire, un montage réalisé par un non-professionnel entraîne l'annulation automatique et irrévocable de la garantie, sans que la responsabilité de BPL ne puisse être engagée pour un quelconque dommage, direct ou indirect, en résultant.

Pour les autres pièces, l'installation par un professionnel reste fortement recommandée.

Pièces électroniques et codage

Les pièces électroniques (calculateurs, modules, capteurs, clés, etc.) peuvent nécessiter une initialisation, une programmation ou un codage sur le véhicule après installation. Cette opération doit être réalisée par un professionnel disposant de l'outillage de diagnostic adapté. BPL ne garantit pas la compatibilité de cette opération avec l'ensemble des outils de diagnostic présents sur le marché.

Vérification de la compatibilité

Il appartient exclusivement au Client de vérifier la compatibilité de toute pièce commandée avec son véhicule (numéro de châssis, version, année, motorisation) avant tout achat et avant tout montage. Les informations de compatibilité indiquées sur le site sont fournies à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de BPL en cas d'incompatibilité liée à des spécificités propres au véhicule (modifications préalables, version spéciale, marché d'exportation, etc.).

Garantie selon l'état de la pièce

- **Pièces neuves** : bénéficient des garanties légales de conformité et contre les vices cachés.
- **Pièces reconditionnées** : contrôlées et remises en état selon nos procédures internes, garantie de 2 ans incluse.
- **Pièces d'occasion** : vendues en l'état, avec les signes d'usure liés à leur utilisation antérieure. La durée de vie résiduelle n'est pas garantie.

Dans tous les cas, la garantie est automatiquement et irrévocablement annulée en cas d'installation non conforme, de non-respect des préconisations du fabricant, ou de modification/démontage non autorisé de la pièce après livraison.

Une question ?

Pour toute question sur l'installation, la compatibilité ou la garantie d'une pièce, contactez-nous à contact@bimmerpartslux.lu avant votre commande.